

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**LEZE ARIEGE**  
**HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	37

**N° 171/2017**

**OBJET : Ouverture d'un poste de Directeur de structure petite enfance dans le cadre d'emploi des Educateurs de Jeunes enfants – catégorie B de la filière sociale**

**L'an deux mille dix-sept et le 11 juillet à 18h00,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 juillet 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Monique COURBIERES, Anne FIGUEROA, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Serge MAGGILOLO, René MARCHAND, Daniel ONEDA, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Alain PEREZ, Jean-Louis REMY, Alain RIVELLA, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

**ABSENTS AVEC PROCURATIONS :** Mme Nadine BARRE donne procuration à M. Jean-Claude BLANC, M. Jean-Pierre BASTIANI à Mme Joëlle TEISSIER, M. Jean-Claude ROUANE à M. Floréal MUNOZ, Mme Danielle TENSA à M. René AZEMA, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

**ABSENTS EXCUSES :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER, Nadia ESTANG,  
Messieurs Serge DEMANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Mesdames Carole LAFUSTE et Marie-Christine ESCOURROU-BERDOU, Messieurs Nicolas GILABERT, Jean DELCASSE et Régis GRANGE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Joëlle TESSIER a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que dans le cadre de la restructuration des services Petite Enfance, et notamment des crèches, la direction de la micro-crèche de Cintegabelle était assurée jusqu'alors par un agent de catégorie C ; et ce afin de pallier à une nécessité de réorganiser les services en 2014.

Aujourd'hui, compte tenu du déploiement de la nouvelle crèche et de l'impact de ces structures petites enfance sur le territoire, il convient de proposer que le poste de direction de la micro-crèche de Cintegabelle soit ouvert sur le cadre d'emploi des Educatrices de Jeunes Enfants, catégorie B, filière sociale.

Il est précisé que ce recours serait temporaire, dans l'attente de l'organisation d'une nouvelle procédure de recrutement.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

**Procède** à l'ouverture d'un poste, à temps complet, de Directeur de structure multi-accueil issu du cadre d'emploi des éducatrices de jeunes enfants ;

**Mandate** Monsieur le Président à toute fin d'engagement de la procédure de recrutement correspondante ;

**L'autorise** à recourir au recrutement d'un agent non titulaire, à temps complet, dans l'éventualité où la procédure de recrutement d'un agent titulaire s'avèrerait infructueuse, par application de l'article 3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifié pour une durée nécessaire à la relance d'une nouvelle procédure de recrutement ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2017

Reçu en préfecture le 17/07/2017

Affiché le



ID : 031-200068807-20170711-171\_2017-DE

**Mandate** Monsieur le Président à toute fin de réalisation de la procédure de publicité légale et déclaration de vacance de poste auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Garonne ;

**Le mandate** à l'effet de procéder à l'ouverture des crédits nécessaires au chapitre 012 des budgets 2017 et à venir de la Communauté de Communes.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS